



DEVENEZ JUGE DE TIR A L'ARC A CHEVAL

Applicable au 1^{er} septembre 2024



Participez à l'encadrement des compétitions de la FFE et devenez acteur de votre discipline. Vous pouvez devenir officiel de compétition en accédant facilement aux cursus de formation mis en place par la Fédération.



Vous trouverez le cursus de formation dans le tableau suivant :

ATTENTION : Assurez-vous de bien figurer sur les DUC pour que vos expériences puissent être comptabilisées.

	PROMOTION			MAINTIEN		
	Conditions préalables ou expériences	Formation	Validation	Experiences	Formation	Validation
Club	Etre titulaire d'une licence pratiquant en cours de validité.		L'inscription sur la liste des Officiels d'une Compétition Club valide le niveau Club du statut correspondant.	-		
National Elite	Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents : - Président de jury de 3 concours avec des épreuves Club Elite Et - Assesseur* de 3 Juges différents de niveau National sur des épreuves Amateurs	Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.	1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Obtention de l'avis favorable du CRE et envoi du dossier complet à la FFE 4. Obtention de l'avis favorable de la FFE pour validation.	Avoir jugé 2 concours dans les 2 dernières années, dont au moins 1 en Club Elite.	Suivre un cours labellisé FFE tous les 2 ans.	Automatique
Juge IHAA 2*	Être Juge National Elite depuis 2 ans minimum Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents : - Président de jury de 2 concours avec des épreuves Club Elite ou Amateur 2 Equipe Et - Assesseur* de 2 Juges différents sur des épreuves 2* IHAA		1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet à la FFE 3. Obtention de l'avis favorable de la FFE pour validation.	Avoir jugé 2 concours dans les 2 dernières années, dont au moins 1 indice Amateur.		
Juge IHAA 3*	Être Juge 2* depuis 2 ans minimum Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents : - Président de jury de 2 concours avec des épreuves Amateur 2 Et - Assesseur* de 2 Juges différents sur des épreuves 3* IHAA					
Juge IHAA 4*	Être Juge 3* depuis 4 ans minimum Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents : - Président de jury de 2 concours avec des épreuves Amateur 1 Et - Assesseur* de 2 Juges différents sur des épreuves 4* IHAA					

Vous pouvez trouver les épreuves pour lesquelles vous pouvez officier en fonction de votre niveau sur les Dispositions Spécifiques du Tir à l'Arc, Art. 3.

Assesseur* : faire remplir l'attestation de formation par le chef de Piste titulaire



Constitution du Dossier :

Pour les candidatures au niveau Juge National Elite :

Formulaire d'inscription
Lettre de motivation
Avis favorable du Président de CRE

Le dossier complet est à envoyer au CRE qui le fera parvenir à la FFE :

FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron

Pour les candidatures au niveau International :

Pour demander une promotion au niveau international, il est nécessaire d'obtenir la validation de la DTN et de remplir les conditions fixées par [l'IHAA*](#).

Il est impératif de comprendre et parler anglais.

Pour candidater, envoyez une demande à officiels.competition@ffe.com

Formulaire d'inscription
Lettre de motivation

Le dossier complet est à envoyer au CRE qui le fera parvenir à la FFE :

FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron



TIR A L'ARC FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROMOTION

Promotion de Juge

**NIVEAU ACTUEL : CLUB
NIVEAU DEMANDE : NATIONAL ELITE**

Coordonnées

Nom – Prénom : _____ Mobile : _____
Date de naissance : _____ E-mail : _____
N° de licence : _____

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Président de jury de 3 concours avec des épreuves Club Elite.

	Date	N° de Concours	Lieu
1.			
2.			
3.			

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Assesseur de 3 Juges différents de niveau National sur des épreuves Amateurs.

	Date	N° de concours	Lieu
1.			
2.			
3.			

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis du Président du CRE

Avis :	Date, tampon, signature :

Avis et décision de la FFE

Avis :	Date, tampon, signature :
• Promotion acceptée	• Promotion refusée

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.



TIR A L'ARC FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROMOTION

Promotion de Juge

NIVEAU ACTUEL : NE depuis au moins 2 ans
NIVEAU DEMANDE : 2* IHAA

Coordonnées

Nom – Prénom : _____ Mobile : _____
Date de naissance : _____ E-mail : _____
N° de licence : _____

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Président de jury de 2 concours avec des épreuves Club Elite ou Amateur 2 Equipe

	Date	N° de Concours	Lieu
1.			
2.			

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Assesseur de 2 Juges différents sur des épreuves 2* IHAA.

	Date	N° de concours	Lieu
1.			
2.			

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis et décision de la FFE

Avis :	Date, tampon, signature :
• Promotion acceptée	• Promotion refusée

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.



TIR A L'ARC FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROMOTION

Promotion de Juge

NIVEAU ACTUEL : 2* IHAA depuis au moins 2 ans
NIVEAU DEMANDE : 3* IHAA

Coordonnées

Nom – Prénom : _____ Mobile : _____
Date de naissance : _____ E-mail : _____
N° de licence : _____

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Président de jury de 2 concours avec des épreuves Amateur 2.

	Date	N° de Concours	Lieu
1.			
2.			

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Assesseur de 2 Juges différents sur des épreuves 3* IHAA.

	Date	N° de concours	Lieu
1.			
2.			

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis et décision de la FFE

Avis :	Date, tampon, signature :
• Promotion acceptée	• Promotion refusée

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.



TIR A L'ARC FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROMOTION

Promotion de Juge

NIVEAU ACTUEL : 3* IHAA depuis au moins 4 ans
NIVEAU DEMANDE : 4* IHAA

Coordonnées

Nom – Prénom : _____ Mobile : _____
Date de naissance : _____ E-mail : _____
N° de licence : _____

Formation

Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.

Date	Lieu	Directeur de cours

Expériences

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Président de jury de 2 concours avec des épreuves Amateur 1.

	Date	N° de Concours	Lieu
1.			
2.			

Avoir été au cours des 2 dernières années et sur au moins 2 terrains de concours différents Assesseur de 2 Juges différents sur des épreuves 4* IHAA.

	Date	N° de concours	Lieu
1.			
2.			

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Avis et décision de la FFE

Avis :	Date, tampon, signature :
<input type="checkbox"/> Promotion acceptée	<input type="checkbox"/> Promotion refusée

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.